

## Compte rendu du conseil d'école Jeudi 15 novembre 2012.

### Présents

Mmes St Mezard, Joubert, Ballard, Leveque, Marty, Pivato, M. Pey parents délégués titulaires.  
Mmes, Mlle Rouvière, Marou, Pechot, Zettwoog, Tarquini, Dubois, Ferrero, Sutra de Marty, Vié, enseignante.

Mme Moraldi : directrice AVL

Mme Vié : directrice école

Questions d'ordre pédagogique – ne relevant pas du conseil d'école.

Les parents délégués présents ce soir peuvent entendre les réponses des enseignantes qu'ils vous transmettront concernant :

- Les devoirs en CE1
- L'apprentissage de l'écriture du prénom en MS
- Le cahier en GS

Question de la sécurité des élèves :

- Mise en sécurité de l'accès à la cantine : Le poteau qui se trouve au bas du cheminement qui mène à la cantine sera protégé.

M. Targan, personne chargée de l'entretien, étudie la question.

- Nombre d'élèves sur la grande cour :
  - Cours séparées de 13h 15 à 13 h 30 :
  - GS- CP et CE1 dans la première cour
  - CE2 et CM dans la seconde
- Le petit portail blanc:
  - Il sera fermé à 16 h 45. Merci de quitter l'école à partir de ce moment là.
  - Code portail : 2008
  - Certains parents remettent la pierre : **Merci de ne jamais entraver cette porte. Ne pas forcer le groom.**
  - il y a eu des oublis par l'animateur- Nous allons désigner une autre personne pour vérifier sa fermeture à 16 h 45.
- Mise en sécurité des portes de classes de maternelle : un système anti-pince doigts à été installé
- Il est toujours bon de rappeler que la surveillance doit être active.
- Piscine en maternelle :
  - Un maître nageur + un surveillant de bassin+ l'enseignante + parents volontaires et habilités assureront la sécurité des enfants.
  - La mairie de Toulouse et toutes les piscines municipales ont l'habitude de recevoir des groupes scolaires. Des « frites », tapis flottants, bouées et autre matériel sont à disposition pour que les enfants craintifs prennent confiance en eux, pour que les enfants nageurs apprennent à évoluer plus librement. Il s'agit avant tout de la

découverte du milieu aquatique en autonomie, qui sera bien évidemment progressive.

➤ Décalage de quelques minutes entre l'heure officielle et la sonnerie :

- La venue du technicien pour mettre les pendules à l'heure se fera lors d'une visite de contrôle.
- Le code portail est invalide de 16 :15 à 16 : 30. Ceci pour permettre aux maternelles de profiter de l'espace vert en toute sécurité.

Idem entre 11 :15 et 11 : 30

- Merci de ne pas pénétrer dans l'établissement avant la sonnerie, même pour les enfants de maternelle.

**Facturations :**

➤ Facturation frais de scolarité : les quelques erreurs ont été régularisées

➤ Facturation CLAE :

- Pour les prises en charge « Comités d'Entreprise » la facture acquittée ne sera délivrée qu'après réception du chèque correspondant au montant.
- Merci ne nous signaler tout écart entre le montant facturé et le règlement, pour une mise à jour de votre quotient CAF.
- La formule forfait CLAE a facilité le travail de tous. Nous n'y reviendrons pas.
- Les erreurs sont possibles, elles sont régularisées elles sont reconnues, mais il y a aussi beaucoup de retards dans les papiers fournis par les familles, que nous prenons en compte.

➤ Les tarifs scolarité et restauration, ainsi que CLAE sont affichés à l'accueil– envoi par mail possible.

**Divers :**

➤ Inscription au collège Bellevue avant le 20 novembre .

➤ Refondation de l'école : la loi sur les rythmes scolaires ne sera votée qu'en janvier. L'école NDA répondra aux exigences de l'enseignement catholique.

➤ Voyage scolaire des CM

- Lieu : Vieux Boucau
- Prix : 280 euros environ
- Les fratries participant au voyage seront aidées à hauteur de 50 %
- Les familles qui feront une demande par écrit seront aidées en fonction de leur situation.
- L'APEL apportera une aide pour diminuer le prix pour tous, les élèves de CM pourront vendre gâteaux, crêpes pour participer à cet effort.
- L'école prend en charge les frais de personnel encadrant le séjour.

- **Chantier toilettes :** Un architecte a proposé des plans pour la rénovation des toilettes de la cour. Le chantier débutera en 2013, durant les congés scolaires (février ou printemps) Il est certain que les travaux ne seront pas achevés à l'issue de ces congés. Une solution est à l'étude pour palier à cette situation.
- **Départ de Gueven :**
  - Gueven a terminé son contrat CAE début novembre (contrat d'aide à l'emploi pour permettre à de jeunes non diplômés de se former et obtenir une qualification) qui avait été renouvelé une fois.
  - Il a été formé et a obtenu un diplôme d'animation. Il est en recherche à présent d'un emploi à plein temps.
- **Anglais en maternelle :**
  - Paul Reid interviendra une seule fois par semaine en grande section ; Il n'y aura pas de cours d'anglais le soir après la classe.
- **Fête de la lumière :**
  - Merci de nous avoir fait savoir que vous aviez apprécié cette fête.
  - Un autre projet sera proposé pour la fête de Noël.
  - Le 13 décembre, avec l'APEL nous illuminerons l'école pour garder ce côté merveilleux.
- **Des personnes ont exprimé leur satisfaction quant à la prise en charge des enfants, aussi bien en classe qu'au centre de loisirs ; nous les en remercions, ces témoignages donnent du sens à notre travail.**
- **Parking :**
  - Les places réservées pour les personnes souffrant d'un handicap sont maintenant respectées, attention toutefois à ne pas prendre le parking à contre sens.

Fait à Toulouse, le 20 novembre 2012

Marie-Claude Vié